

13 juin 2022

Signature de 3 conventions

- Augmentation de la prime de fin d'année: + 400€ brut.
 La partie forfaitaire des primes de fin d'année et d'attractivité fusionnées par la CCT de décembre 2021 est majorée à partir 2022 de 400€ bruts indexés.
- Rémunération des deux premiers jours des dix jours de congé pour raisons impérieuses autorisés annuellement. Attention: ces deux jours ne peuvent être pris consécutivement.
- Soutien du service des ressources humaines pour amplifier les initiatives visant l'amélioration des conditions de travail.

Vous souhaitez plus d'info? Prenez contact avec votre délégation syndicale (ou le secrétariat régional CNE)





Ce 2 juin, les travailleurs euses de l'ensemble du secteur du Non Marchand étaient dans la rue pour réclamer un investissement dans les secteurs des soins, du social et de la culture .

- plus de mains pour des soins et des services plus humains ;
- des professions à nouveau attractives et tenables

Près de 6.000 travailleurs euses ont manifesté pour dénoncer la situation du personnel qui se dégrade de jour en jour : augmentation de l'absentéisme (maladie, burn out, épuisement, ..), la fuite du personnel en dehors du secteur, la réduction du temps de travail pour tenir le coup, l'impossibilité de concilier la vie familiale et la vie professionnelle et des conditions de travail intenables minimisées par les employeurs.

Alors il est URGENT de concrétiser les belles promesses : La crise de la covid a démontré que l'ensemble des travailleurs des soins de santé est essentiel à la population, des solutions et des investissements doivent être mis en place rapidement.

Cette manifestation n'était qu'une petite alerte avant une grande mobilisation dès la rentrée sociale prochaine pour un nouvel accord Non Marchand dès 2023.







La commercialisation de la santé : l'autre pandémie ? LA CNE présente en force à Paris le 7 avril

Echos de la manif.

La semaine d'action européenne contre la commercialisation de la santé a commencé le 31 mars 2022 par une conférence au Parlement européen à Bruxelles avec un titre évocateur « la Commercialisation de la Santé : l'Autre Pandémie. »

Les orateurs de cette conférence furent plus qu'éloquents sur la nécessité de garder une santé forte et solidaire face à des pandémies telles que celle dont nous venons juste d'émerger, COVID 19 pour ne pas la citer.

Des statistiques précises, les scandales de déviances tels que ORPEA et la limitation de la pandémie dans des pays où la santé est bien financée sont tant de signes qui devraient faire prendre conscience aux gouvernements de la nécessité d'investir dans le Non Marchand.

La suite logique fut la mobilisation à Paris le 7 avril 2022.

La France étant l'ambassadrice du Réseau Européen de la Santé cette année, nous étions plusieurs réseaux de syndicats, collectifs citoyens, ONG, mouvements sociaux à nous rassembler là-bas.

Avec les militants CNE Liégeois nous avons pris la route en car dès 6h du matin en direction de la capitale française. Arrivés 5heures plus tard nous nous regroupons pour démarrer le cortège.

Un petit tour de chauffe pour dynamiser et intégrer les slogans et nous voilà partis de la place de la Bastille dans les belles rues de Paris. La sono au rendez-vous et l'humeur au beau fixe. Si on nous avait dit un jour que nous danserions dans les rues de Paris...

Une nuée verte de salariés de la santé, du social et du médico-social, en présence des délégations européennes, défile.

L'arrivée place de la République, face à cette statue imposante et évocatrice, met à l'honneur 500 Belges participatifs.

C'est une belle expérience même si les trajets aller-retour furent longs.

La persévérance, la détermination des militants ambassadeurs des travailleurs du Non Marchand ont de nouveau démontré que la solidarité est possible.



Pascale et Daisy





Un rendez-vous matinal venteux et sous la pluie, mais motivée de retrouver les collègues pour une nouvelle aventure... Une organisation au top, le car est là et nous pouvons nous installer.

Durant le trajet, c'est le déluge et on s'imagine à Paris sous la pluie mais l'ambiance reste bonne.

Quelques heures plus tard, nous y sommes et le soleil est de la partie ! (Evelyne l'avait prédit)

Après les discours de circonstance, le cortège peut démarrer, il se veut... vert, parsemé de quelques autres couleurs mais le vert est partout!

S'ensuit une ambiance extraordinaire, une énergie incroyable tout le long du parcours, nous somme là, la Belgique est là (surtout la CNE) et nous nous exprimons haut et fort contre la commercialisation de la santé.

Nos permanents mènent la danse avec un dynamisme impressionnant et Yves Hellendorff a l'air fier de ses militants.

Une journée riche de partage dans une ambiance hors du commun, c'était ma première manifestation à l'étranger et je n'hésiterai certainement à réitérer l'expérience.

Isabelle





Ce 7 avril, une manifestation européenne a eu lieu, contre la commercialisation des soins de santé.

Cette année, elle s'est déroulée à Paris.

Nous sommes partis de trois endroits différents de Belgique francophone pour y assister.

Nous, de Gosselies; tandis que nos collègues du Brabant wallon et de Bruxelles avaient la gentillesse de passer nous chercher.

Le trajet jusque Paris nous a amenés sur la Place de la Bastille.

Là, nous avons retrouvé nos amis français (SUD et la CGT), même s'ils étaient peu nombreux, malheureusement.

Malgré ça, nous avons mis une ambiance du tonnerre et nous avons terminé Place de la République.

J'ai fort apprécié cette action!

Thierry

L'Interview VITAMINE C d'un militant

VITAMINE C: Bonjour Lionel! Peux-tu te présenter en 2-3 mots?

Lionel Lizen: Bonjour! Oui, bien sûr, je m'appelle Lionel LIZEN et suis technologue de laboratoire au CHU UCL Namur et je suis dans mon premier mandat (CPPT)

VITAMINE C: Tu as participé à la mobilisation autour de la lutte contre la commercialisation des soins de santé, peux-tu nous dire en quoi consistait cette mobilisation ?

L.L.: Il s'agissait d'une semaine européenne d'actions contre la commercialisation de la santé qui commençait par une conférence-débat au Parlement européen avec les parlementaires européens et qui se clôturait par une journée européenne d'action dont une partie se déroulait à Paris.

VITAMINE C: Quels sont les dangers de la commercialisation des soins de santé ? Aviez-vous des revendications particulières ?

L.L.: Les dangers de la commercialisation des soins de santé sont multiples, mais le principal est la détérioration de la qualité des soins, par une réduction massive des moyens alloués sur le terrain. Et l'actualité nous en a encore donné un bon exemple avec le scandale Orpea.

Les revendications sont: un accès égal pour tous à la santé, un secteur hospitalier permettant de fournir des soins de santé de qualité, grâce à des professionnels de la santé qualifiés, reconnus, en nombre suffisant et rémunérés en conséquence. Il est important de se mobiliser face aux politiques d'austérité de l'Europe, sans quoi la dégradation des soins de santé ne pourra pas être stoppée.







VITAMINE C: Tu as participé à la manifestation à Paris ?

L.L.: Oui, avec une partie de la délégation de notre hôpital, nous sommes partis à Paris. Nous sommes tous partis en bus. On a démarré vers Paris tôt le matin, afin de participer à la manifestation qui avait lieu en début d'après-midi. Nous sommes revenus vers minuit à Bouge grâce aux joies des bouchons parisiens.

L'ambiance sur place était festive. Dans le bus, malgré un départ matinal, l'ambiance était au rendez-vous.

VITAMINE C: Une anecdote ? Un souvenir en particulier ?

L.L.: Comme anecdote, on ne pourra pas passer à côté du fait que les Namurois n'ont pas dérogé à leur réputation et se sont fait attendre en arrivant les derniers, décalant même de quelques minutes le début de la manifestation.

VITAMINE C: Que souhaiterais-tu dire à un.e travailleur.euse qui hésiterait à participer à des manifestations syndicales ?

L.L.: De ne justement pas hésiter. En plus de se faire entendre et de se mobiliser pour ses convictions, l'ambiance est toujours au rendez-vous et c'est l'occasion de rencontrer des militants d'un peu partout.

VITAMINE C: Merci Lionel et on se voit à la prochaine Manif'

L.L.: Avec plaisir!





Enquête CNE sur l'utilisation du dossier Infirmier Informatisé votre avis nous intéresse!

L'utilisation du dossier patient informatisé semble indispensable pour certain·e·s travailleur-euse·s des soins de santé ce qui a profondément modifié la prise en charge des patient·e·s/résident·e·s.

Dans le cadre du groupe de travail attractivité organisé par le gouvernement suite à la pénurie infirmière, nous pensons qu'il est important d'identifier les éléments qui alourdissent votre charge de travail au quotidien.

Ce questionnaire est destiné à celles et ceux qui utilisent un logiciel informatique pour le dossier Infirmier informatisé (DII) dans les institutions.

Les réponses restent anonymes, vous pouvez également vous faire aider par vos délégué·e·s CNE pour répondre au questionnaire.

Nous vous remercions du temps consacré à cette enquête (cela prend 10 minutes).



Editeur responsable Yves Hellendorff, av R. Schumann, 52 à 1401 Nivelles



VICTOIRES SYNDICALES UNE ANNÉE SOCIALE BIEN CHARGÉE

5 conventions collectives de travail (CCT) signées portent sur :

- la stabilisation des horaires :
 - projets d'horaires un trimestre à l'avance, des modifications d'horaires conditionnées à l'accord du travailleur, un respect plus strict de la durée de travail contractuelle,...
- la stabilisation des contrats de travail :
 - priorité mieux contrôlée pour une extension du contrat du personnel à temps partiel (par rapport à l'embauche externe) ; priorité pour un CDI du personnel en CDD.
- 5 jours de formation continue par an d'ici 2027, et obligation d'un plan paritaire de formation, dès 2021.
- meilleure formation des représentants du personnel pour faire face à la complexification des règlementations,....
- encadrement social de la mise en place des réseaux hospitaliers :
- compétences des organes de concertation existants, création d'un organe de concertation au niveau du réseau, garantie de maintien de l'emploi et du statut du personnel,...

Cela a complété la mise en place, depuis le 01 juillet, du nouveau modèle salarial à 100% dans les secteurs fédéraux de la santé (hôpitaux, soins infirmiers à domicile, maisons médicales, ...) Ces 650 millions € ont été injectés dans la masse salariale et bénéficient très majoritairement au personnel infirmier et soignant, parfois avec plus de 10% d'augmentation sur la carrière.

L'obligation vaccinale, suite mais toujours pas fin

Grace au lobbying exercé auprès des partis politiques, mais surtout aux actions menées devant les institutions parlementaires, nous sommes parvenus à faire modifier le projet de loi du Ministre Vandenbroucke. Plus de chèque en blanc lui permettant de vous sanctionner injustement, mais obligation d'à nouveau passer par un débat s'il veut activer sa loi.

Le combat continue, la CNE analyse les diverses possibilités de recours juridiques possibles, et s'il le faut nous retournerons dans la rue ...







Réseau HELORA

Ou chronique d'une fusion annoncée

1. Historique

Dans sa loi du 28 février 2019 Maggie DE BLOCK, alors ministre fédérale de la santé, a initié une profonde modification du fonctionnement des hôpitaux belges, les obligeant à se regrouper en réseaux de soins à partir du 1er janvier 2020.

Ces réseaux doivent permettre une synergie entre les hôpitaux, tant dans leur fonctionnement que dans l'offre en terme de soins de santé à la population.

C'est dans ce cadre qu'en juin 2021 est né le réseau HELORA, regroupant sous la même bannière les six hôpitaux du groupe JOLIMONT (NIVELLES, TUBIZE, MONS, WARQUIGNIES, LA LOUVIERE, LOBBES); l'hôpital public de Mons (HAP AMBROISE PARE) et TIVOLI. Ce réseau implanté du Hainaut frontière franco-belges jusqu'au Brabant Wallon est le premier réseau intégré en Wallonie.

2. Fusion annoncée

Très vite dans le curseur des rapprochements qu'autorise cette loi de 2021, les directions parties prenantes du réseau HELORA, ont manifesté leur volonté de réaliser une synergie de très haut niveau avec une direction transversale au réseau HELORA.

La première intention et manifestation de cette synergie a été l'annonce, à l'horizon 2030, de construire 2 grands nouveaux hôpitaux (un sur la région de la Louvière et un sur la région de Mons) mais également de reconstruire les sites de Nivelles, Lobbes et Warquignies.

En 2022 le siège du réseau s'est implanté à Mons sur le site de l'ancienne Régie des eaux, boulevard Masson.

Toujours en 2022, pour des raisons qui lui appartienne, l'hôpital de TIVOLI a choisi de se mettre en retrait du réseau et faire un pas de côté.

La Direction du réseau HELORA, a décidé d'aller encore plus avant dans cette gestion transversale en annonçant clairement son intention de fusionner les hôpitaux HAP (AMBROISE PARE) et JOLIMONTOIS dans une nouvelle ASBL de droit privé ASBL HELORA.

3. La place de la concertation sociale

Concernant les hôpitaux du groupe JOLIMONT, (les hôpitaux HAP relevant du public ont une autre approche et une autre logique), ils ont choisi de s'inscrire dans une relative transparence en décidant, dans un premier temps, de tenir au courant les conseils d'entreprises du groupe, et ce de façon mensuelle, puis ont invité lors d'une première réunion d'information, tous les permanents des différentes couleurs accompagnés d'un délégué par site sous la présidence de Monsieur MERICIER CEO du groupe JOLIMONT.



Selon les règles de la CCT réseau ils ont opté pour une concertation sociale renforcée dans le cadre de la fusion, en planifiant toute une série de réunions qui se tiendront durant le reste de l'année 2022, avec pour objectif de pouvoir acter la fusion HAP/JOLIMONT qui deviendra alors HELORA en janvier 2023. Dans ces réunions, dont la dernière s'est tenue récemment, les syndicats publics ont également été invités mais ont choisi de quitter la table de négociation après quelques minutes. Ces réunions se tiennent en présence de la direction exécutive d'HELORA en la personne de Monsieur MERCIER (directeur) et de Madame BOUCHEZ (directrice adjointe).

4. Les enjeux

Derrière cette fusion /réseau, qui est une première en Belgique et qui va créer un des plus grands employeurs de Wallonie, notre tâche n'est pas des moindres. En effet, des questions comme la garantie de l'emploi, la préservation des acquis sociaux, les transferts d'activités d'un site à l'autre, les enjeux de mobilité sont autant d'items pour lesquels les organisations syndicales devront être les garants.

Demain, même s'il en va de la qualité de l'offre de soin à la population, de la rationalisation des soins de santé; nous n'oublions pas que derrière cela il y plusieurs milliers de travailleurs dont nous ne manquerons pas d'être les porte-étendards.

Thierry STIEVENARD
Délégué CNE groupe JOLIMONT site de MONS/WARQUIGNIES

Primes syndicales

Si vous êtes affilié.e à la CNE, vous avez reçu chez vous un formulaire pour percevoir votre prime syndicale.

Si vous ne l'avez pas encore reçu, n'hésitez pas, adressez-vous à votre ou vos délégué.e.s



Nous vous souhaitons de très belles vacances bien méritées



Avec la CNE, ici pousse la solidarité!



Yves HELLENDORFF Evelyne MAGERAT Daisy DIAZ Pascale CONRARDY Thierry STIEVENARD Carl YERNAUX Isabelle JACOBS Nathalie BOUCHEZ Sandrine PIERLOT Lionel LIZEN Thierry Adam

Ont participé à ce numéro

Réalisation Evelyne MAGERAT Carl YERNAUX Editeur responsable Yves HELLENDORFF Avenue Robert Schuman,52 1401 Nivelles